



---

## Conférence générale

### Quinzième session

Lima, 2-6 décembre 2013

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement

## Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement

### Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de l'application de la décision IDB.40/Dec.7 du Conseil du développement industriel et donne des informations sur les faits nouveaux. Il vient compléter les informations figurant dans le *Rapport annuel 2012 de l'ONUDI* (IDB.41/2, chapitre 4) et les rapports sur les activités menées par l'Organisation dans le domaine de l'environnement (IDB.40/15 et IDB.41/18).

## I. Introduction

1. L'ONUDI continue de promouvoir l'élaboration d'un modèle plus durable de développement industriel dans le cadre de sa grande Initiative pour une industrie verte et dans le cadre de projets nationaux, régionaux et mondiaux axés sur une production propre et économe en ressources, la gestion de l'eau et l'élimination, dans l'industrie, des substances néfastes pour l'environnement en application des principaux accords multilatéraux sur l'environnement.

## II. Initiative pour une industrie verte

2. En collaboration avec le Ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information, l'ONUDI organisera du 7 au 9 novembre 2013 à Guangzhou (Chine), sa troisième conférence biennale sur l'industrie verte. Des acteurs internationaux s'y

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



retrouveront pour échanger sur les réussites et les innovations opérées par les praticiens et les décideurs dans la recherche de solutions aux difficultés liées à la mise en œuvre de l'Initiative pour une industrie verte et au passage d'une économie linéaire à une économie circulaire. La conférence permettra, d'une part, de comprendre d'un point de vue plus pragmatique comment parvenir à une industrie verte, d'autre part, de renforcer les cadres d'action appelant à un engagement mondial plus affirmé. De septembre à décembre 2013, l'ONUDI organisera en outre, à New York, Séoul, Londres, Nairobi, Bruxelles et Lima, avec différents gouvernements et organisations partenaires, plusieurs manifestations mondiales qui aideront à stimuler une adoption plus large de l'approche en faveur d'une industrie verte et à en démontrer la viabilité en tant que moyen de réaliser un développement économique et industriel durable.

3. Le nombre des parties concernées au niveau mondial par la Plate-forme pour l'industrie verte, menée conjointement par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ne cesse de croître. Plus de 150 gouvernements, entreprises, organisations de la société civile et organisations internationales ont signé la "Déclaration de soutien" à la Plate-forme, s'engageant ainsi à mettre en œuvre des politiques et pratiques cohérentes en faveur de l'industrie verte. L'ONUDI et l'Institut de recherche pour une Europe durable mettent actuellement au point une série d'instruments pour évaluer la performance environnementale de neuf secteurs industriels dans 25 pays. Les données issues de cette étude serviront de points de comparaison pour mesurer le succès des stratégies mises en œuvre aux niveaux national et sectoriel pour promouvoir l'industrie verte.

4. Pour répondre à la demande mondiale croissante de renforcement des capacités dans le domaine de l'industrie verte, l'ONUDI a organisé plusieurs cours de formation, notamment un programme d'une semaine sur les normes vertes pour le commerce à Vienne (Autriche), le deuxième cours d'été sur l'industrie verte à Budapest (Hongrie) et un cours de formation supérieure prévu au Bahreïn en janvier 2014. L'ONUDI a également contribué à organiser une formation d'un mois sur l'économie et la croissance vertes en Israël en août 2013 et elle co-organisera en octobre 2013 le sixième programme de leadership de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN+3) sur la production et la consommation durables.

### **III. Production propre et économe en ressources**

5. Le Programme conjoint des Nations Unies "Amélioration des revenus et des possibilités d'emploi pour les pauvres des zones rurales par la production verte et le commerce", financé par le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, a été mené à terme en juin 2013. Au total, 65 formateurs et 1 430 artisans locaux ont été initiés aux méthodes de production propre. En outre, des évaluations de production propre ont été menées dans 48 entreprises, parmi lesquelles on a aidé 21 à mettre leurs produits aux normes de fabrication plus écologiquement viable. Selon les informations, ces dernières auraient engrangé de ce fait des recettes supplémentaires de 100 000 dollars au mois de janvier 2013.

6. L'ONUDI et le PNUE, avec l'appui du Secrétariat d'État suisse à l'économie, organisent la troisième conférence du Réseau mondial de production propre et

économique en ressources du 2 au 6 septembre 2013 à Montreux (Suisse). Cette conférence réunit les représentants des centres du Réseau, les membres de la communauté des donateurs et les partenaires concernés pour échanger et mettre en commun des données d'expérience, et faciliter ainsi l'application et la généralisation des pratiques de production propre et économique en ressources.

#### **IV. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants**

7. Venant en appoint à plus de 50 projets visant à réviser et à actualiser les plans nationaux de mise en œuvre, l'ONUDI organise, à Vienne (Autriche) en septembre 2013, une réunion destinée à établir un inventaire des nouveaux polluants organiques persistants. Cette réunion vise à valider les rapports préliminaires d'inventaire des nouveaux polluants organiques persistants industriels et à garantir la bonne application d'un dispositif d'orientation mis au point par l'ONUDI, le Secrétariat de la Convention de Stockholm et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour réviser et actualiser les plans nationaux de mise en œuvre et en valider les résultats préliminaires. L'examen permettra d'évaluer la qualité des plans nationaux de mise en œuvre non encore achevés et sera un élément essentiel des activités que l'ONUDI mènera après la phase des plans.

8. Le premier projet de l'ONUDI relatif aux nouveaux polluants organiques persistants a été lancé dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Il visait à mettre en place les moyens nécessaires à la levée des obstacles techniques et économiques au transfert des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales pour le traitement des sites contaminés dans une entreprise publique de fabrication de produits chimiques organiques. L'Organisation a également mis en route d'autres projets, en Inde concernant le développement et la promotion de produits alternatifs au dichlorodiphényltrichloroéthane qui ne sont pas des polluants organiques persistants et en Arménie, concernant la réduction des émissions non intentionnelles de polluants organiques persistants de sources ardentes ouvertes.

9. L'ONUDI continue d'aider les pays à éliminer les polychlorobiphényles (PCB). Elle a réussi à faire mettre en service, en Mongolie, une unité sans combustion pour décontaminer les huiles de transformation et éliminer en toute sécurité les polychlorobiphényles. Cette unité sera utilisée pour le traitement, dans les 18 prochains mois, de tous les polychlorobiphényles que, selon l'ONUDI, l'on trouve en Mongolie. D'autres matériels seront mis à disposition au Népal et des projets de réduction de polychlorobiphényles ont récemment été approuvés pour le Congo et l'Indonésie.

#### **V. Gestion de l'eau**

10. En avril 2013, le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial a approuvé un projet de partenariat public-privé, intitulé "Sauver les sources", entre l'ONUDI et une filiale du Groupe Carlsberg, Baltika Breweries. L'objectif est de dynamiser le marché de la transformation dans les brasseries, en faisant de ce secteur gros

consommateur de ressources naturelles le vaillant champion des méthodes de production propre et économe en ressources.

11. Assurant la présidence d'ONU-Énergie et la co-présidence du Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous mis en place par le Secrétaire général de l'ONU, l'ONUDI coordonne la campagne de 2014 sur l'eau et l'énergie, notamment l'établissement de la publication phare, le cinquième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, en collaboration avec ONU-Eau et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

## **VI. Mercure**

12. Après trois années de négociations intergouvernementales, au cours desquelles l'ONUDI a activement participé à la rédaction du texte, la Convention de Minamata sur le mercure sera signée le 9 octobre 2013 au Japon à la Conférence de plénipotentiaires. À cette occasion, l'ONUDI participera aux manifestations parallèles présentant les projets qu'elle mène dans le domaine de l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, le Partenariat mondial relatif au mercure, au sein duquel elle co-anime le secteur de l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, ainsi que les activités qu'elle mène en dehors de ce secteur, dans les utilisations industrielles du mercure, le traitement des sites contaminés par le mercure et la gestion des déchets contenant du mercure.

13. L'ONUDI est de plus en plus en train de spécialiser dans l'amélioration de la gestion et de la réduction du mercure, neuf projets ayant déjà été approuvés et étant en cours d'exécution dans ce domaine. Six de ces projets sont financés par le Fonds pour l'environnement mondial. Outre les projets mis en œuvre au Burkina Faso, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Équateur, au Mali, au Pérou, aux Philippines et au Sénégal, le Fonds pour l'environnement mondial a également approuvé deux projets axés sur la gestion des déchets contenant du mercure en Argentine et en Mongolie.

## **VII. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

14. En 2013, l'ONUDI a une fois encore été désignée principal agent de réalisation du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, avec un score historique de 100 points sur 100. Elle fournit actuellement une assistance à près de 80 pays dans le cadre d'un ensemble de 220 projets en cours au titre du Protocole, financés par le Fonds multilatéral et des organismes bilatéraux. En outre, elle met en œuvre trois projets du FEM dans des pays en transition.

15. La première mesure de contrôle du Protocole, à savoir geler la consommation des hydrochlorofluorocarbones au niveau de référence, a été respectée sans qu'aucune situation de non-conformité ait été signalée. Pour les plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones, l'objectif à atteindre est de 10 % de réduction de la consommation avant début 2015. Les différentes tranches de ces plans représentent plus de la moitié de tous les projets en cours de l'ONUDI.

16. Des progrès constants sont faits dans l'élaboration d'un système approprié pour capter les avantages climatiques découlant des activités liées au Protocole et mobiliser un appui financier au-delà du Fonds multilatéral. À cet égard, deux propositions, portant à la fois sur l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et sur les améliorations de l'efficacité énergétique, ont été soumises au Fonds pour l'environnement mondial.

### **VIII. Mesure à prendre par la Conférence**

17. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document.

---